Liste des informations à fournir lors d'une déclaration préalable de détachement

L'employeur étranger établi hors de France détachant un salarié en France doit **faire une déclaration préalable de détachement** au travers du téléservice dédié, le SIPSI (disponible également en allemand, anglais, espagnol et italien).

Cette liste vous est délivrée à titre indicatif. Pour plus d'information sur ce service, n'hésitez pas à consulter le site travail-emploi.gouv.fr, ainsi que la FAQ.

- le nom ou la raison sociale ainsi que les adresses postales et l'entreprise ou de l'établissement qui emploie habituellement le ou les salariés ;
- sa forme juridique, les références de son immatriculation ;
- l'activité principale de l'entreprise ;
- les noms, prénoms, date et lieu de naissance du ou des dirigeants ;
- la désignation du ou des organismes auxquels l'employeur verse les cotisations de sécurité sociale ;
- l'adresse du ou des lieux successifs où doit s'accomplir la prestation ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse électronique coordonnées téléphoniques et, le cas échéant, la raison sociale du représentant de l'entreprise en France pour la durée de la prestation ;
- la date du début de la prestation et sa date de fin prévisible ;
- l'activité principale exercée dans le cadre de la prestation ;
- la nature du matériel ou des procédés de travail dangereux utilisés ;
- le nom, l'adresse, l'activité principale du donneur d'ordre ainsi que, le cas échéant, son numéro d'identification SIRET ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse de résidence habituelle et nationalité de chacun des salariés détachés ;
- la date de signature du contrat de travail du salarié ;
- sa qualification professionnelle ;
- l'emploi qu'il occupe durant le détachement ainsi que le montant de la rémunération brute mensuelle y afférente ;
- la date du début du détachement et sa date de fin prévisible ;
- les horaires de travail des salariés détachés.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.